



CTMJS du 22 mars 2022

Pour une éducation à la paix

Nous exprimons ici notre solidarité avec le peuple ukrainien, le peuple russe et tous les peuples qui subissent les conséquences de guerres qu'ils n'ont pas décidées. Car les guerres sont faites et subies par des gens qui ne se connaissent pas pour le compte de gens qui, eux, se connaissent très bien.

Nous sommes pétrifiés par cette irruption et par notre impuissance à sortir de cette nouvelle spirale de violence et d'inhumanité. Il faut exiger le cessez-le-feu, mais une petite organisation syndicale n'est pas en charge de cela. Alors, accueillir, bien sûr, mais c'est tellement loin de répondre à l'innommable.

Une chose est certaine, cette guerre annonce des modifications dans nos modes de consommation, dans l'organisation des relations internationales, ... Enfin, cela devrait, ... car nous pouvons pronostiquer aussi que rien, absolument rien, ne changera. Cependant, nous pouvons aussi interroger aussi nos modes d'éducation. Cela est de notre compétence de syndicat du champ de l'éducation.

Ainsi quelle place est faite dans notre ministère à l'éducation à la paix ? À l'éducation coopérative, à l'éducation non violente ?

Face à la montée des revendications identitaires, à la montée des nationalismes, quelles stratégies éducatives construisons-nous ?

Un contrat d'engagement républicain ? Des levées de drapeau ? Des compétitions, des concurrences ? Des appels d'offre ?

Ce n'est pas à la hauteur des défis de civilisation que nous pose la guerre en Ukraine.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et Mme la Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement : Quels propos vont être tenus aux volontaires SNU dans les prochains séjours au sujet de la guerre en Ukraine ? Au sujet des réfugiés, au sujet des destructions, au sujet de la dissuasion nucléaire ? De la mobilisation des civils ?

Quelle formation des encadrants à cette question de la guerre ?

Quelle éducation à la non-violence et à la coopération dans les formations des encadrants et dans les séjours ?

Quel rôle du sport dans l'éducation à la paix ?

Vous connaissez notre opposition au SNU et notre analyse de son impasse pédagogique et financière. Avec d'autres syndicats et des associations nous proposons des alternatives éducatives.

Dans le contexte de cette déflagration à deux milles kilomètres, notre crainte est de manquer l'occasion de penser le conflit pour que des politiques publiques éducatives permettent de vivre et d'apprendre des alternatives non violentes tout au long de nos vies que nous nous souhaitons longues, paisibles, et en bonne santé.